

Livret pédagogique 2021 - 2022

Master Sciences de l'Éducation

Parcours

"Expertise et Recherche en Éducation "

I. LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À SAINT-ÉTIENNE	3
A. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE	4
B. CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS	5
ACCES A LA FORMATION	5
CANDIDATURE	5
INSCRIPTION	5
II. LE PARCOURS « EXPERTISE ET RECHERCHE EN EDUCATION »	6
A. PRESENTATION DU PARCOURS	6
B. MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2021-2022	7
C. CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS	11
MASTER 1 – SEMESTRE 7	11
UE 1 IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES	11
UE 2 RECHERCHE ET POSTURE CRITIQUE	12
UE 3 SAVOIRS	14
UE 4 SPECIALISATIONS	15
MASTER 1 - SEMESTRE 8	16
UE 1 IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES	16
UE 2 RECHERCHE ET POSTURE CRITIQUE	17
UE 3 SAVOIRS	17
UE 4 SPECIALISATIONS	18
MASTER 2 - SEMESTRE 9	19
MASTER 2 - SEMESTRE 10	19

LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À SAINT-ÉTIENNE

Ce livret a pour objectif de vous procurer des renseignements nécessaires et importants. En certains cas, ceux-ci peuvent néanmoins vous paraître insuffisants. Dans cette éventualité, pour toute question relative au **contenu de l'enseignement**, adressez-vous d'abord à **l'enseignant qui dispense le cours ou le TD**.

Pour toute question **administrative** ou relative **aux examens**, adressez-vous :

- à Mme Sherihane BEKRI, gestionnaire de scolarité : sherihane.bekri@univ-st-etienne.fr

Pour toute question relative à **l'organisation des enseignements ou au cursus d'études**, adressez-vous :

- en premier lieu au responsable du parcours de master concerné : Jean-Yves SEGUY

jean.yves.seguy@univ-st-etienne.fr

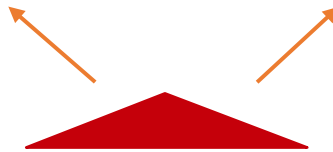
- en second lieu, à la responsable du département : Mabrouk NEKAA mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr

Consultez le site internet de l'UJM : livret d'accueil, ENT... ainsi que les panneaux d'affichage.

Le CURSUS des SCIENCES DE L'EDUCATION à SAINT-ETIENNE

**DOCTORAT EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

CONCOURS



MENTIONS DE MASTER

**MEEF Métiers de
l'Enseignement, de
l'Education et de la
Formation 1^{er}**

degré :

Parcours professeurs
des écoles

« **Sciences de l'éducation** »
parcours expertise et recherche
en éducation

« **Sciences de l'éducation**
» parcours Conception et
coordination de projets
enfance jeunesse



LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION :
« EDUCATION - ENSEIGNEMENT »

LICENCE 1 / LICENCE 2 / LICENCE 3

A. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS STATUTAIRES

Responsable du master « Expertise Recherche »

SEGUY Jean-Yves (MCF)

jean.yves.seguy@univ-st-etienne.fr

Responsable du master « enfance/jeunesse » et de la préprofessionnalisation

PESLE Manon (MCF)

manon.pesle@univ-st-etienne.fr

Responsable du Département

NEKAA Mabrouk (MCF)

mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 3^e année

DUBIGEON Yohan (MCF)

yohan.dubigeon@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 2^e année

MICHALOT Thierry (MCF)

thierry.michalot@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 1^e année

BERETTI Marie (PRAG-PRCE)

marie.beretti@univ-st-etienne.fr

Responsable Recherche ECP

MOLE Frédéric (MCF)

frederic.mole@univ-st-etienne.fr

LABORATOIRE DE RECHERCHE

Les enseignants chercheurs du département sont rattachés à l'EAM « Éducation cultures et politiques » ECP (Équipe d'Accueil Mixte n° 4571, associant l'Université Jean Monnet et l'Université Lyon 2).

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ecp.html>

et

<https://recherche.univ-lyon2.fr/ecp>

SCOLARITE

Gestionnaire de scolarité

Sherihane BEKRI

sherihane.bekri@univ-st-etienne.fr

04 77 42 13 27/06 58 60 21 32

B. CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

ACCES A LA FORMATION

- **L'accès au Master 1** est conditionné par la détention d'un diplôme de licence dans une discipline des sciences humaines et sociales (Sciences de l'éducation, psychologie, sociologie, philosophie, anthropologie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, économie ...) ou de son équivalence.

- **Important** : conformément à la réforme nationale du master (ayant pris effet depuis septembre 2017), **l'admission en M1 n'est pas automatique ; elle est soumise à une sélection (article L. 612-6 du code de l'Éducation)** fondée sur un ensemble de prérequis nécessaires pour suivre la formation.

NB : La sélection vaut aussi pour les étudiants ayant validé une licence à l'UJM, quelle qu'en soit la mention.

Les professionnels ayant des diplômes d'Etat (équivalent licence) dans un métier de l'éducation et/ou de la formation, en particulier du travail social (assistante sociale, éducateur-trice, animateur-trice) ou de la santé (formateur IFSI, Cadre de santé) et pouvant faire valoir une solide expérience professionnelle, peuvent également postuler sur dossier.

TOUS les étudiants souhaitant accéder à une mention de Master au niveau M1 doivent donc télécharger et déposer un dossier de candidature (par voie électronique – procédure dématérialisée uniquement).

Ce dossier est examiné par la commission pédagogique du master qui rend sa décision dans les meilleurs délais.

Attention : le dossier ne peut pas être examiné s'il est incomplet.

L'accès au Master 2 provenant d'autres universités se fait sur dossier (procédure universitaire dématérialisée) et entretien si nécessaire.

CANDIDATURES

Pour candidater : Suivre la procédure sur la page :

<https://fac-shs.univ-st-etienne.fr/fr/candidater/sous-page-1-1.html>

Pour tout renseignement complémentaire :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/orientation-insertion/calendrier/a-la-une-formation/tous-les-articles/candidature-en-master.html>

Précisions :

(1) *Reprises d'études* : Les personnes en « reprises d'études » doivent passer par le biais du service de Formation continue de l'Université.

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/reprise-d-etudes.html>

(2) *Validation des acquis*. L'accès au master de sciences de l'éducation peut se faire par le biais de la procédure de Validation des acquis (VAPP ou VAE). Cette voie d'accès est particulièrement indiquée pour les professionnels des métiers de l'éducation, non-titulaires d'un diplôme de bac +3.

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis.html>

INSCRIPTION

La procédure d'inscription est dématérialisée.

Suivre la procédure : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions.html>

II. LE PARCOURS « EXPERTISE ET RECHERCHE EN EDUCATION »

A. PRESENTATION DU PARCOURS

Le parcours « expertise et recherche » du master en sciences de l'éducation fait partie de la mention du master « Sciences de l'éducation », porté conjointement par l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne) et par l'Université Lumière Lyon 2 (ISPEF).

Ce parcours permet la préparation de futurs chercheurs et enseignants-chercheurs dans les champs de l'éducation et de la formation, en articulant professionnalisation et recherche. Il permet aussi de se préparer aux métiers de l'expertise en éducation.

Le premier semestre est commun aux parcours « Expertise/recherche » et « enfance/jeunesse » du master sciences de l'éducation. Il permet aux étudiant.e.s de poursuivre ou d'approfondir leurs savoirs et réflexions sur l'éducation, grâce à des UE centrées sur l'histoire, la sociologie, la philosophie et la psychologie de l'éducation. Ils sont complétés par des enseignements de spécialisation au deuxième semestre. Ces enseignements portent sur des savoirs spécifiques au parcours expertise recherche.

Important : Validation/ Compensation : il n'y a pas de compensation entre les semestres en master.

Changement de parcours : Les étudiants.e.s inscrits dans un parcours ne peuvent pas changer de parcours selon leur bon vouloir. Un changement de parcours (à la fin du semestre 7 ou du semestre 8), doit rester une « exception ». Il doit être justifié par de très bonnes raisons et dans tous les cas, il dépend de l'accord de l'équipe pédagogique du master.

B. Maquette pédagogique 2019-2020

SEMESTRE 7 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	10	1		
Préparation insertion professionnelle <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		12
Métiers et professions de l'éducation <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier (3 parties)</i> <i>Session 2 : dossier (2 parties)</i>	3	1		18
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (1 h 30)</i> <i>Session 2 : écrit (1 h 30)</i>	2	2		18
Outils numériques <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	3	1		12
UE2-Recherche et posture critique	7	2		
Séminaire <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : note de recherche</i> <i>Session 2 : note de recherche</i>	5	5		15
Méthodes des SHS <i>Session 1 : contrôle continu (synthèse)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		12
UE3-Savoirs	10	2		
Penser l'éducation et la formation (histoire) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
Questions vives en éducation (philosophie) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
UE4-Spécialisations	3	0		
Résultats de la recherche en sciences de l'éducation (1) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé d'assiduité : journée d'études : dossier</i> <i>Session 2 : journée d'études : dossier</i>	3	0	15	

SEMESTRE 8				
INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	7	1		
Stage (50 heures) <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i>	3	1		8
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit 1h30</i> <i>Session 2 : écrit 1h30</i>	2	1		18
Outils numériques <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		12
UE2-Recherche et postures critiques	7	2		
Séminaire spécifique <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i>	5	5		18
Méthodes des SHS <i>Session 1 : contrôle continu (oral + synthèse)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		12
UE3-Savoirs	10	2		
Connaissances de l'enfant et de l'adolescent (Psychologie) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
Sociologie de l'enfance, de la jeunesse et de la famille <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
UE4-Spécialisations	6	2		
Résultats de la recherche : éthique et éducation (2) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	3	1	15	
Résultats de la recherche en sciences de l'éducation (3) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : écrit</i> <i>Session 2 : écrit</i>	3	1	15	

SEMESTRE 9				
INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	6	1		
Préparation insertion professionnelle. Recherche premier emploi <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		6
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (1 h 30)</i> <i>Session 2 : écrit (1 h 30)</i>	2	1		18
Outils numériques <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		12
UE2-Recherche et postures critiques	11	2		
Séminaire <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i>	11	1		18
UE3-Savoirs	10	2		
Penser l'éducation et la formation (histoire) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
Questions vives en éducation (philosophie) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
UE4-Spécialisations	3	0		
Résultats de la recherche en sciences de l'éducation <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	3	0	15	

SEMESTRE 10				
INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	4	1		
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (1 h 30)</i> <i>Session 2 : écrit (1 h 30)</i>	2	1		18
Au choix Stage (50h) <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i> OU Outils numériques <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	2	1		6
UE2-Recherche et postures critiques	16	3		
Séminaire, rédaction et soutenance de mémoire <i>Session 1 : soutenance</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : soutenance</i> <i>Session 2 : soutenance</i>	16	1		18
UE3-Savoirs	10	2		
Connaissance de l'enfant et de l'adolescent (Psychologie) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	
Sociologie de l'enfance, de la jeunesse et de la famille <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i>	5	1	24	

C. Contenus des enseignements

MASTER 1 – Semestre 7

UE 1 - IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

PREPARATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

(12 h TD – 2 ECTS – coef. 1)

Cette formation est organisée non pas directement par la filière de Sciences de l'éducation, mais par la faculté SHS en lien avec Cap Avenir, le prestataire Ely'coop et le soutien de la fondation UJM.

Contenus

En M1, les étudiant.e.s appartenant aux parcours Expertise/recherche sont associés aux étudiants du parcours Enfance/jeunesse ainsi qu'avec ceux des masters FOULE et PolSoc (socio). La formation consiste en :

- Un accompagnement personnalisé (3h) (rédaction de CV) et
- Des simulations d'entretien (3 h).

Des heures de suivi individualisées sont également proposées.

METIERS ET PROFESSION DE L'EDUCATION (18 h TD – 3 ECTS – Coef.1)

Ce cours fait partie de l'UE1 « Implications professionnelles » et est centré sur la pré-professionnalisation, soit la préparation à l'entrée dans le futur milieu professionnel des étudiant.e.s. Il est articulé avec le stage (50 h) du semestre 8 et doit servir en particulier à la préparation du stage. Il a lieu sous la forme d'un TD de 18 h. Il doit permettre aux étudiant.e.s de se repérer dans le paysage professionnel et institutionnel du secteur éducatif entendu très largement, grâce à la rencontre de professionnels du territoire. Ce secteur, en pleine évolution, est composé de divers métiers et professions en rapport avec l'enfant et le jeune et leur développement.

Evaluation

Un rapport d'une dizaine de pages présentant les motivations de l'étudiant.e pour un ou plusieurs domaines professionnels, l'approche des enjeux et conditions d'exercice des métiers concernés, les modalités de recherche de stage et, si elles ont abouti, le projet de stage convenu avec l'organisme d'accueil.

Pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité, rédaction d'un dossier présentant de façon analytique leur parcours et leur projet personnel ou rédaction d'une note de synthèse sur un sujet relatif au monde du travail.

LANGUE VIVANTE (M. ARNAUD. 18 h TD – 2 ECTS – Coef.2)

Anglais

En M1 comme en M2, nous attendons des étudiants qu'ils s'investissent à l'oral sur des projets et présentations. Le travail de groupe sera privilégié, avec un temps de réflexion/discussion après chaque présentation. Chaque groupe de travail pourra choisir son sujet, en restant de préférence dans le cadre des sciences humaines.

Contrôle des connaissances :

En cours ou fin de semestre, un devoir sur table d'une heure trente viendra compléter la note d'oral. Etudiant.e.s dispensés d'assiduité : un travail écrit de 1000 mots environ et un oral de 15 minutes.

OUTILS NUMERIQUES (12 h TD – 3 ECTS – Coef.1)

Le cours d'outils numériques vise à acquérir des méthodes de traitement, d'analyse et de présentation de données quantitatives.

Ces données proviennent de diverses sources de collecte (recensement, état civil, études, enquêtes...) et sont extraites de sites internet de référence (INSEE, collectivités locales, ARS, CNAF, Ministères...).

Les logiciels Excel, Word et Powerpoint sont utilisés comme support lors des travaux dirigés dans les salles informatiques.

Contrôle des connaissances :

- Une note et une présentation powerpoint sur le diagnostic d'un territoire (M1 Expertise recherche et M1 Enfance Jeunesse Semestre 1),
- Un dossier d'analyse sur une problématique éducative (M1 Expertise recherche semestre 2),
- La réponse à un appel à projet (M1 Enfance Jeunesse semestre 2).

UE 2 - RECHERCHE ET POSTURE CRITIQUE

SEMINAIRES (15 h TD – 5 ECTS – Coef.2)

Le travail proposé dans le cadre de ce cours est un travail de recherche mené par chaque étudiant. Ce travail a lieu sur les deux années du master.

Six séminaires sont proposés aux étudiants : **Psychologie de l'éducation, Histoire de l'éducation, Philosophie de l'éducation, Sociologie de l'éducation, Santé en éducation, Politiques publiques éducatives.**

Une séance commune de présentation des séminaires a lieu au début du semestre 7. A l'issue de cette séance, les étudiants formulent des vœux (par ordre de préférence décroissant) d'affectation dans les séminaires. Cette affectation est faite par l'équipe pédagogique du master. Elle s'efforce de répondre le plus possible aux vœux formulés par les étudiants tout en adoptant une règle d'équilibre (du nombre d'étudiants) dans les différents séminaires.

NB : dans l'Université française, l'activité de recherche est localisée dans des laboratoires de recherche. Les enseignants-chercheurs responsables des séminaires, appartiennent tous au Laboratoire « Education, cultures, politiques » (ECP, EA 4571). Dès le master, les sujets de recherche choisis par les étudiants gagneront à être définis en lien avec les axes de ce laboratoire.

Pour en savoir plus :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ecp.html>

et

<https://recherche.univ-lyon2.fr/ecp>

Contrôle des connaissances

Les rendus du travail sont semestriels : note de recherche (sem. 7), avancée du travail (sem. 8 et 9), mémoire de master (sem. 10). Chaque séminaire définit les normes précises de chaque rendu, conformément aux particularités scientifiques de la discipline de référence.

Au semestre 10, la validation du travail a lieu sous la forme de la rédaction d'un **mémoire écrit** et d'une **soutenance** orale. La soutenance orale (1 h env.) a lieu devant un jury composé de deux personnes, dont l'une est l'enseignant(e) responsable du séminaire

MÉTHODES DES SHS (12 h TD – 2 ECTS – Coef.1)

Objectif : (Re)travailler les bases de la méthodologie et des méthodes de recherche dans le domaine des Sciences humaines et sociales :

Semestre 7 : Apports théoriques et repères généraux sur la posture de recherche :

- Qu'est-ce que la recherche ? (Atelier 1)
- Lecture scientifique : que lire et comment lire ? (Atelier 2)
- Utilisation des ressources documentaires. (Séance BU)
- Rédaction des références bibliographiques (Atelier 3).
- Construction de l'objet : problématique et projet de recherche (Atelier 4).

Attention : Ce cours sert de soutien aux différents séminaires de l'UE3 (cf. ci-dessus). Même si pendant les séances, les étudiants pourront évoquer leur travail de recherche à titre d'exemple, l'objet du cours « Méthodes des SHS » reste général. C'est dans le séminaire dans lequel il/elle est inscrit que l'étudiant(e) travaille directement sur son sujet.

NB : 5 séances de 3H ou 2H : **consulter l'emploi du temps.**

L'assiduité aux TD est obligatoire (sauf étudiants en dispense d'assiduité).

Contrôle des connaissances

1^o session (contrôle continu) : Synthèse à rendre à partir de 3 éléments :

1^o) Les bilans (écrits à la fin de chaque séance, 1/2 page maximum) des deux séances non-choisies en 2^o) et 3^o) (parmi recherche, lecture et problématique)

2^o) Une synthèse théorique (1 page) sur l'un des ateliers disponibles sur le site du cours, parmi recherche, lecture et problématique.

3^o) Une synthèse pratique (1 page max.) faisant le lien entre l'atelier choisi en 2^o) et le travail de recherche de l'étudiant.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de synthèse.

Étudiants dispensés d'assiduité : Pour chaque thème étudié en TD, les exercices en ligne de chacun des 4 ateliers doivent être réalisés pendant le semestre.

Pour l'évaluation, les étudiants en dispense d'assiduité devront rendre une synthèse par mail à l'adresse suivante : marie.beretti@univ-st-etienne.fr, lors de la dernière semaine de cours (semaine 12) :

1^o) Les exercices de l'un des ateliers (au choix parmi les 4 ateliers mis en ligne)

2^o) Une synthèse théorique (1 page) sur *un autre* des ateliers disponibles sur le site du cours, parmi recherche, lecture et problématique.

3^o) Une synthèse pratique (1 page max.) sur cet atelier, faisant le lien avec le travail de recherche de l'étudiant.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de synthèse.

2^o session (pour tous). Synthèse : parties 2 et 3 des MCC de 1^o session (ci-dessus) + bibliographie APA.

Semestre 8 : Ateliers réflexifs sur la posture de recherche (discussions de groupe)

+ Initiation aux principales méthodes de recherche en SHS :

- Méthodes qualitatives et quantitatives (Atelier 5)
- Recherche-action (Atelier 6)
- Étude de cas (Atelier 7)

NB : 4 séances de 3H: consulter l'emploi du temps.

L'assiduité aux TD est obligatoire (sauf étudiants en dispense d'assiduité).

Contrôle des connaissances

1^o session (contrôle continu) : La note obtenue au TD Méthodes des SHS (S8) est la moyenne des deux notes obtenues :

1^o) Un oral de présentation de l'un des trois ateliers proposés (note collective) : ateliers 5, 6 ou 7.

2^o) Une synthèse théorique (3 pages) sur les deux méthodes non présentées à l'oral par l'étudiant (note individuelle).

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de dossier, et toute référence dans la synthèse doit utiliser les normes de présentation APA.

Étudiants dispensés d'assiduité : une synthèse à rendre par mail à l'adresse suivante : marie.beretti@univ-st-etienne.fr, lors de la dernière semaine de cours (semaine 12) :

1^o) Les exercices de l'atelier « Méthodes qualitatives/méthodes quantitatives » (atelier 5).

2^o) Une synthèse théorique (3 pages) sur les ateliers 6 **et** 7.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de dossier, et toute référence dans la synthèse doit utiliser les normes de présentation APA.

2^o session (étudiants en CC). Une synthèse théorique (3 pages) sur les trois méthodes étudiées en cours. (Avec Bibliographie et normes APA).

2^o session (étudiants dispensés). Idem 1^o session (ci-dessus)

UE 3 - SAVOIRS

PENSER L'ÉDUCATION ET LA FORMATION (HISTOIRE) (24 h CM – 5 ECTS – Coef.1)

Le cours portera sur l'histoire de l'éducation dans l'école et hors de l'école. Il s'agira d'une part de présenter quelques points de repère importants sur l'histoire de l'école aux XIX^e et XX^e siècles, d'autre part d'approcher des façons de penser l'éducation en dehors de l'école. C'est dans cette deuxième perspective que seront présentés quelques éléments d'histoire de l'éducation populaire. Dans une dernière partie du cours, nous nous intéresserons à l'évolution des interactions et des partenariats entre le monde scolaire et son environnement. Quelques thèmes pourront ainsi être abordés : histoire de l'éducation prioritaire, de la lutte contre le décrochage scolaire, des missions d'action culturelle, des réformes des rythmes scolaires.

Les étudiants de Master auront en outre à organiser une série de débats en direction des étudiantes et étudiants de Licence 3.

Bibliographie

- Ducomte, J-M., Martin, J-P. & Roman, J. (2013). *Anthologie de l'éducation populaire*, Toulouse : Privat.
- Prost, A. (2007). *Regards historiques sur l'éducation en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris : Belin.
- Robert, A. D. (2015). *L'école en France de 1945 à nos jours*, Grenoble : PUG.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances a lieu sous la forme d'un dossier personnel à rédiger « à la maison » et donné dès la première séance de cours. Cette modalité de contrôle des connaissances est la même pour les étudiants dispensés d'assiduité (qui doivent prendre connaissance du sujet en début de semestre en s'adressant à l'enseignant responsable du cours).

QUESTIONS VIVES EN ÉDUCATION (PHILOSOPHIE) (24 h CM – 5 ECTS – Coef.1)

Le CM de philosophie de l'éducation – prolongeant les CM de philosophie en licence – traite des questions vives en éducation. Ce cours – mutualisé entre le M1 et le M2 – est organisé sur deux ans : il porte alternativement sur le thème de « Autonomie et autorité » et sur le thème « Citoyenneté et laïcité ».

La méthode du cours est philosophique : utilisation de concepts, corpus documentaires principalement – mais non exclusivement – philosophique, formulation de thèses appuyées sur l'argumentation et la discussion rationnelle.

Bibliographie

- Foray P. (2008). *La laïcité scolaire*. Berne, Suisse : P. Lang.
- Foray P. (2016). *Devenir autonome*. Paris : ESF
- Foray P. (2020). *La laïcité*. Saint-Etienne, France : Presses universitaires.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances a lieu sous la forme d'un essai personnel à rédiger « à la maison » et donné dès la première séance de cours. Cette MCC est la même pour les étudiants dispensés d'assiduité (qui doivent prendre connaissance du sujet en début de semestre en s'adressant à l'enseignant responsable du cours).

UE 4 - SPÉCIALISATIONS

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION (1) (15 h CM – 3 ECTS – Coef.0)

Ce cours est centré sur l'organisation d'une journée d'études ; l'objet de cette journée scientifique est de permettre aux étudiant.e.s du parcours « Expertise/recherche » d'entendre, de rencontrer et de pouvoir discuter avec des chercheurs du laboratoire E.C.P. (qui peuvent être masterants, doctorants/docteurs, ou enseignants chercheurs titulaires), venant présenter un travail de recherche « en cours » (ou qui a été achevé à une date récente). Il s'agit en d'autres termes, pour les étudiant.e.s d'avoir l'opportunité de prendre connaissance d'un *work in process*, avec ses tours et détours.

Contrôle des connaissances

La validation de cet examen se fait sur la base de l'assiduité (c'est la raison pour laquelle ce cours est doté d'un coeff. = 0. Cela signifie qu'il doit être validé pour que le semestre soit réussi, mais qu'aucune note n'entre dans le calcul de la moyenne).

2^o session et Etudiants dispensés d'assiduité : rédaction d'un essai personnel sur le thème de la journée d'études, sur la base de documents scientifiques préalablement fournis.

MASTER 1 - SEMESTRE 8

UE 1 - IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

STAGE (8 h Td – 3 ECTS – Coef.1)

Un stage est programmé au semestre 8, obligatoire pour tous les étudiants du parcours « Expertise/recherche ». Sa durée est de 50 h. Le lieu de stage est trouvé par l'étudiant en lien avec le cours « Métiers et professions de l'éducation » du semestre 7. Le stage prolonge ce cours en permettant à l'étudiant(e) de découvrir un domaine d'activités éducatives correspondant à son projet d'insertion professionnelle.

Des séances de TD permettent l'accompagnement du stage.

Contrôle des connaissances

Rapport de stage (15 pages environ).

NB : il n'y a pas de dispense d'assiduité possible pour ce cours. Mais les étudiants qui ont une activité professionnelle dans le domaine de l'éducation (pour un temps suffisant) peuvent obtenir le stage en « équivalence » s'ils le souhaitent. Ils peuvent aussi choisir leur lieu de travail en tant que lieu de stage.

LANGUE VIVANTE (18 h TD – 2 ECTS – Coef 1).

Pour ce cours, se reporter au descriptif du cours du semestre 7.

OUTILS NUMERIQUES (12 h TD – 2 ECTS – Coeff.1)

Au semestre 8, ce cours est divisé en deux parties de 6 h :

- 1° partie : 6 h – Cf descriptif du cours du semestre 7,
- 2° partie : 6 h – cette partie du cours a pour double objectif de présenter aux étudiants les attendus formels d'un mémoire universitaire et de les aider à utiliser différents outils de traitement de texte, afin d'une part de respecter ces attendus formels (typographie, mise en forme) et d'autre part de leur faire gagner du temps dans la rédaction de leur mémoire (utilisation d'outils automatiques et de raccourcis).

Contrôle des connaissances

La note finale est la moyenne des notes obtenues pour chaque partie du cours.

- 1° partie : cf semestre 7.
- 2° partie : L'évaluation portera sur l'utilisation correcte de ces outils et l'application des consignes formelles dans le mémoire.

UE 2 - RECHERCHE ET POSTURES CRITIQUES

Pour les deux enseignements de cette UE, « Séminaire » et « Méthodes des SHS », se reporter au descriptif du semestre 7.

UE 3 - SAVOIRS

CONNAISSANCES DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION) (24 h CM – 5 ECTS – Coef.1) - Ghislain FAVERGEAT

Ce cours consacré à la psychologie de l'adolescence sera abordé dans la perspective des transitions socio-psychologiques que pose cette période charnière de la vie des individus. Nous aborderons sous l'angle psychologique, les multiples influences des conduites observées de cette population, notamment en lien avec les situations d'apprentissage entre pairs, mais aussi de l'orientation scolaire et professionnelle. Nous étudierons la notion de soi, en particulier dans une perspective motivationnelle, développementale et positive. L'étude des interactions entre la personne et son environnement permettra d'éclairer les influences entre les contextes sociaux proches, les attitudes, et les comportements individuels (cognitifs, émotifs et motivationnels).

Indications bibliographiques :

- Marc, E. & Picard, D. (2015). Relations et communications interpersonnelles. Dunod
- Coslin, P. G. (2019). Psychologie de l'adolescent. Dunod.
- Bandura A. (2009). Les adolescents, leur sentiment d'efficacité personnelle, et leurs choix de carrières. Septembre éditeur.
- Heutte, J. (2019). Les fondements de l'éducation positive. Dunod.

Évaluation : examen sur table de 2h (à confirmer).

GENRE ET SOCIALISATION (SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION) (24 h CM – 5 ECTS – Coef.1) – Yohan Dubigeon

NB : le cours étant mutualisé entre M1 tous parcours et M2 parcours expertise-recherche, il alterne tous les deux ans entre "Genre et socialisation" et "Sociologie des pédagogies alternatives"

Ce cours vise à décrypter le rôle et l'influence des enjeux de genre en éducation. Au-delà de la question des inégalités sexuées de réussite et d'orientation à l'école et en formation, il s'agira notamment de s'interroger sur la problématique socialisatrice et les différenciations marquées par le genre en éducation au sens large : à l'école bien sûr, mais aussi en famille et dans les diverses instances de socialisation (médias et autres instances de construction des représentations sociales). Chemin faisant, nous interrogerons des concepts sociologiques tels la construction sexuée de l'identité, les rapports sociaux de sexe, le concept de genre, ou encore la division sexuée du travail et du processus d'orientation. Ce cours ambitionne ainsi de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de construction des inégalités en éducation.

Bibliographie

- Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., *Introduction aux études sur le genre*, Paris: Editions De Boeck
- Darmon M., *La socialisation*, Paris : Armand Colin
- Revue *Travail, genre et sociétés*, dossier "Formation et orientation : l'empreinte du genre", 2007/2 n°18, Paris : La Découverte

Evaluation

L'évaluation du CM se fera en contrôle continu via deux travaux : **une présentation orale** (collective) lors de l'une des séances du cours, **et un dossier écrit à rendre** en cours de semestre.

Les dispensés d'assiduité seront évalués uniquement sur le dossier (ils doivent donc prendre connaissance des sujets et des consignes en début de semestre et s'adresser à l'enseignant responsable du cours).

UE 4 - SPÉCIALISATIONS

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION : ETHIQUE ET ÉDUCATION (2)

(15 h CM – 3 ECTS – Coef.1)

Ce cours est consacré à l'examen du thème « Ethique et éducation ». Il propose aux étudiant.e.s une réflexion sur la signification de la notion d'éthique et surtout sur l'importance, le sens et la place de l'éthique dans la pratique éducative.

Contrôle des connaissances : en s'appuyant sur une documentation donnée au début du cours, les étudiant.e.s doivent rendre un travail en deux parties :

- Un glossaire, précisant la définition des principaux termes constituant le vocabulaire de l'éthique en éducation (éthique, morale, déontologie, justice, etc.)
- Un essai rédigé en réponse à une question sur le thème traité

Les MCC sont de même nature pour les étudiant.e.s en situation de dispense d'assiduité.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION (3) (15 h CM – 3 ECTS – Coef.1)

Le cours proposé permet aux étudiants:

- De se sensibiliser à la culture professionnelle de l'enseignement au supérieur,
- De développer des connaissances à l'égard de l'apprentissage et de l'enseignement.

Plus spécifiquement, il permet aux étudiants de réaliser une analyse réflexive et critique des pratiques d'enseignement en contexte universitaire, et de mieux appréhender la nécessité :

- D'utiliser des stratégies de planification de l'enseignement axées sur les apprentissages que doivent réaliser les étudiantes et étudiants,
- D'adapter ces interventions aux besoins et aux caractéristiques des étudiantes et étudiants en lien avec les visées des programmes de formation,
- D'évaluer les apprentissages et le degré de développement des compétences des étudiantes et étudiants pour les contenus à faire apprendre en lien avec les finalités de la formation à l'université.

MASTER 2 : SEMESTRE 9

Pour le semestre 9, la plupart des cours du master 2 étant mutualisés avec ceux du master 1, les étudiants sont invités à se reporter au descriptif des cours du M1.

Attention, cependant :

- 1/ Le cours de l'UE3 « Méthodes des SHS » (S7 et S8) ne concerne pas les étudiants de M2.
- 2/ Le cours Outil numérique est différent en M1 et M2. En M2, le cours portera sur les outils numériques et leurs usages dans la pédagogie de l'enseignement supérieur.

MASTER 2 : SEMESTRE 10

Comme l'indiquent les différents ECTS affectés à chaque enseignement, l'essentiel du travail concerne la rédaction du mémoire de recherche en vue du rendu final et de la soutenance orale.

Dans l'UE1, les étudiants doivent choisir entre **deux** possibilités :

STAGE (6 h TD – 2 ECTS – coef.2)

Un stage est possible au semestre 10 pour les étudiants désireux d'affiner leur projet professionnel. Sa durée est de 50 h. Le lieu de stage est trouvé par l'étudiant en lien avec le cours « préparation à l'insertion professionnelle » du semestre 9. Un accompagnement personnalisé est proposé.

Contrôle des connaissances

Rapport de stage (15 p. environ).

NB : il n'y a pas de dispense d'assiduité possible pour ce cours.

Ou

OUTILS NUMERIQUES (6 h TD – 2 ECTS – Coef.2)

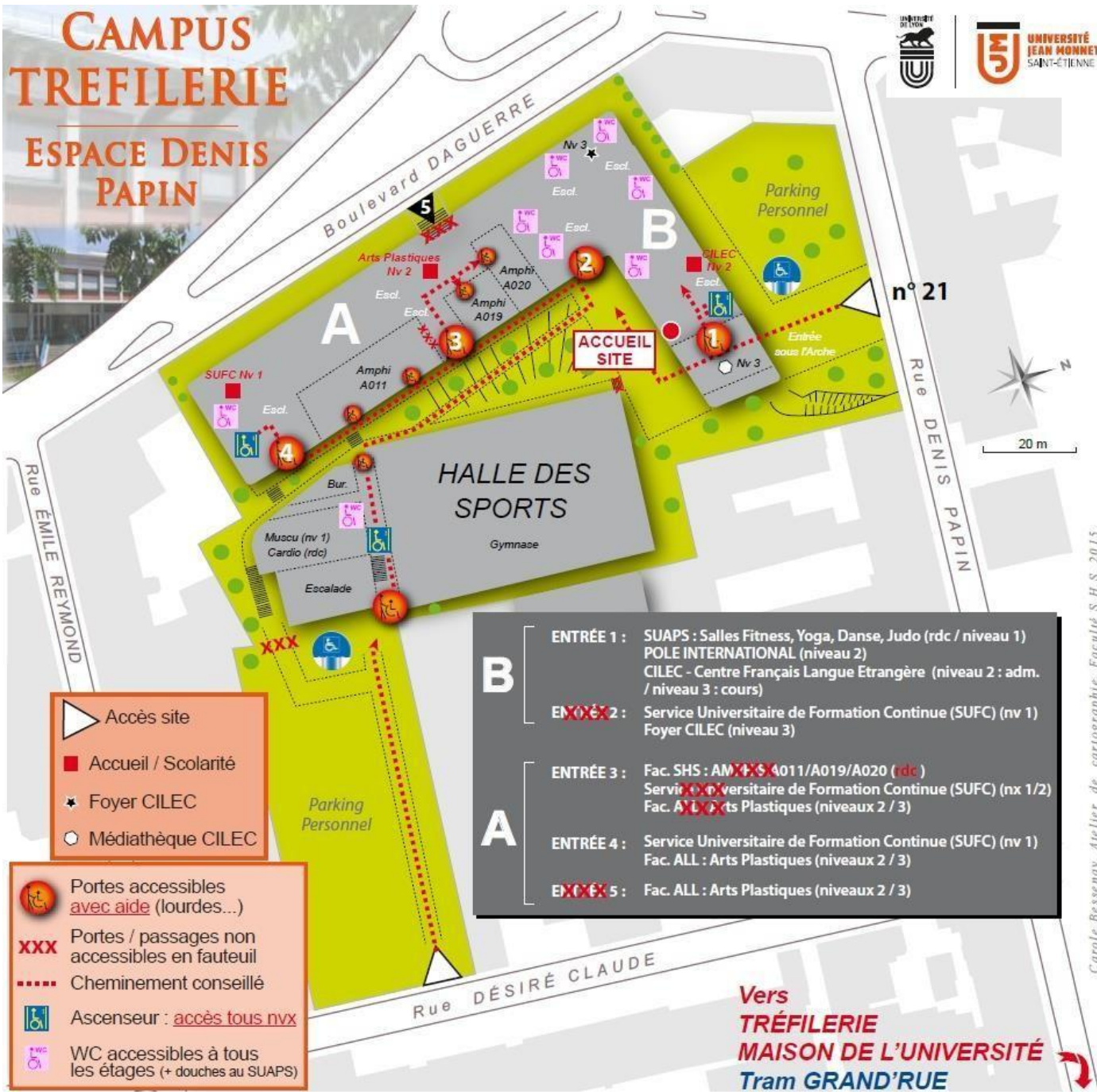
Les 6 h d'outils numériques ont pour but d'aider les étudiants à finaliser leur mémoire de recherche, en les aidant à utiliser les différents outils de traitement de texte, à respecter les attendus formels (typographie, mise en forme) d'un travail universitaire et à gagner du temps dans la rédaction de leur mémoire (utilisation d'outils automatiques et de raccourcis).

Contrôle des connaissances

L'évaluation porte sur l'utilisation correcte de ces outils et l'application des consignes formelles dans le mémoire. Le mémoire terminé doit donc être transmis sous format électronique à l'enseignante responsable du cours.

CAMPUS TREFILERIE

ESPACE DENIS PAPIN

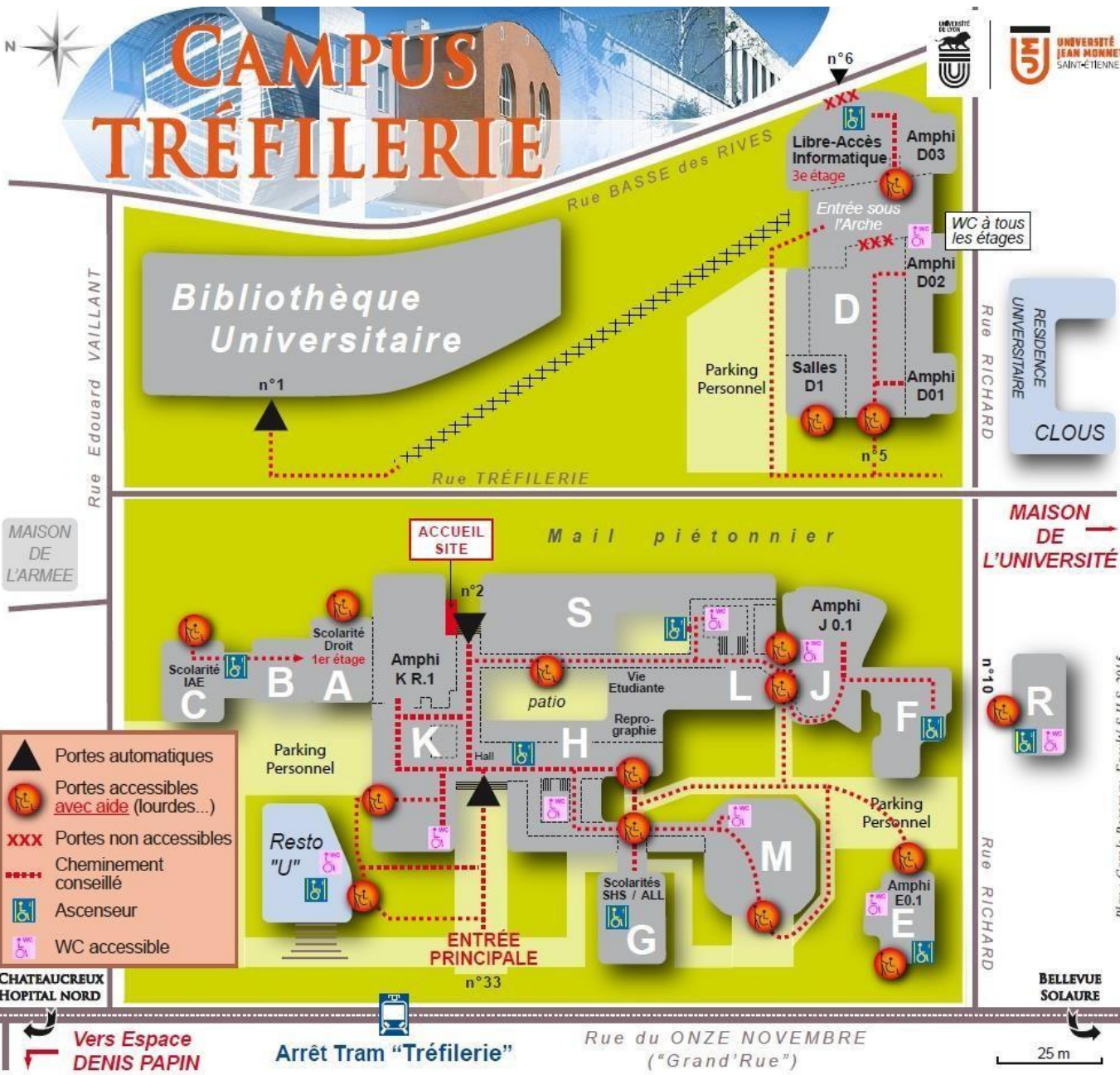


- Accès site
- Accueil / Scolarité
- Foyer CILEC
- Médiathèque CILEC

- Portes accessibles avec aide (lourdes...)
- XXX** Portes / passages non accessibles en fauteuil
-** Cheminement conseillé
- Ascenseur : accès tous nvx
- WC accessibles à tous les étages (+ douches au SUAPS)

- B**
 - ENTRÉE 1 : SUAPS : Salles Fitness, Yoga, Danse, Judo (rdc / niveau 1)
POLE INTERNATIONAL (niveau 2)
CILEC - Centre Français Langue Etrangère (niveau 2 : adm. / niveau 3 : cours)
 - ~~ENTRÉE 2~~ : Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)
Foyer CILEC (niveau 3)
- A**
 - ENTRÉE 3 : Fac. SHS : ~~AMXXX~~ A011/A019/A020 (rdc)
Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1/2)
Fac. ~~ALL~~ Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)
 - ENTRÉE 4 : Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)
Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)
 - ~~ENTRÉE 5~~ : Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)

Vers TRÉFILERIE
MAISON DE L'UNIVERSITÉ
Tram GRAND'RUE



Plan : Carole Bessenay, Faculté S.H.S. 2015



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022

UFR de Sciences Humaines et Sociales



Septembre 2021		Octobre 2021		Novembre 2021		Décembre 2021		Janvier 2022		Février 2022		Mars 2022		Avril 2022		Mai 2022		Juin 2022		Juillet 2022		Août 2022	
1 M	REUNION ANCIENNES	1 V		1 L	FERIE	1 M		1 S		1 M		1 M		1 V		1 D		1 M		1 V		1 L	PERIODE
2 J		2 S		2 M	VACANCES DE LA TOUSSAINT	2 J	12	2 D		2 M	4	2 M	7	2 S		2 L		2 J	EXAMENS SEM. PARIS 1 ^{ère} SESSION	2 J		2 S	PERIODE
3 V		3 D		3 M		3 V		3 L		3 J		3 J		3 D		3 M		3 M		3 V		3 D	FERMIETURE ESTIVALE
4 S		4 L		4 J		4 S		4 M	SEMAINE DE CORRECTIONS	4 V		4 V		4 L		4 M		4 M	EXAMENS SEM. PARIS 1 ^{ère} SESSION	4 S		4 L	ESTIVALE UJM
5 D		5 M		5 V		5 D		5 M		5 S		5 S		5 M		5 J		5 J		5 D		5 M	UJM
6 L	RENTREE	6 M	5	6 S		6 S		6 J		6 D		6 D		6 M	12	6 V		6 V		6 L	PERIODE FERIE	6 M	
7 M		7 J		7 D		7 M		7 V		7 L		7 L		7 J		7 S		7 M		7 M		7 J	
8 M	1	8 V		8 L		8 M	REVISIONS	8 S		8 M		8 M		8 V		8 D		8 M		8 M	EXAMENS SEM. PARIS 2 ^{ème} SESSION	8 V	PERIODE
9 J		9 S		9 M	9	9 J		9 D		9 M	5	9 M	8	9 S		9 L		9 L		9 J		9 S	PERIODE
10 V		10 D		10 M		10 V		10 L	RENTREE	10 J		10 J		10 D		10 M		10 M		10 V		10 D	FERMIETURE
11 S		11 L		11 J	FERIE	11 S		11 M		11 V		11 V		11 L		11 M		11 M		11 S		11 L	ESTIVALE UJM
12 D		12 M		12 J		12 D		12 M	1	12 S		12 S		12 M	Rattrapage DES COURS	12 J		12 J		12 D		12 M	
13 L		13 M	6	13 S		13 L		13 J		13 D		13 D		13 M		13 V		13 L		13 L		13 S	
14 M		14 J		14 D		14 M	EXAMENS SEM. PARIS 1 ^{ère} SESSION	14 V		14 L		14 L		14 J		14 S		14 M		14 M		14 J	14 JUILLET FERIE
15 M	2	15 V		15 L		15 M		15 S		15 M	6	15 M	9	15 V		15 D		15 M		15 M		15 V	PERIODE
16 J		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M		16 M		16 S		16 L		16 L		16 J		16 S	FERMIETURE
17 V		17 D		17 M	10	17 V		17 L		17 J		17 J		17 D		17 M		17 M		17 V		17 D	ESTIVALE UJM
18 S		18 L		18 J		18 S		18 M		18 V		18 V		18 L	PAQUES FERIE	18 M		18 M		18 S		18 L	
19 D		19 M		19 V		19 D		19 M		19 S		19 S		19 J		19 J		19 J		19 D		19 M	
20 L		20 M	7	20 S		20 L		20 J		20 D		20 D		20 M	REVISIONS	20 V		20 M		20 V		20 M	
21 M		21 J		21 D		21 M		21 L		21 L		21 L		21 J		21 S		21 M		21 J	AFICHAGE EINT NOTES SESSION 2	21 D	
22 M	3	22 V		22 L		22 M	VACANCES DE NOEL	22 S		22 M		22 M		22 V		22 D		22 M		22 M		22 V	
23 J		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	10	23 M	10	23 S		23 L		23 L		23 J		23 S	
24 V		24 D		24 M	11	24 V		24 L		24 J		24 J		24 D		24 M		24 M		24 V		24 D	
25 S		25 L		25 J		25 S		25 M		25 V		25 V		25 L		25 M		25 L		25 S		25 S	
26 D		26 M		26 J		26 D		26 M		26 S		26 S		26 L		26 J	ASCENSION FERIE	26 D		26 D		26 M	PERIODE
27 L		27 M	8	27 S		27 L		27 J	AFICHAGE EINT NOTES SESSION 1	27 D		27 D		27 M		27 V		27 L		27 L		27 M	FERMIETURE
28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 L		28 L		28 J	VACANCES DE PRINTEMPS	28 S		28 J		28 M	EXAMENS SEM. PARIS 2 ^{ème} SESSION	28 V	ESTIVALE UJM
29 M	4	29 V		29 L		29 M		29 S		29 M		29 M		29 V		29 D		29 J		29 M		29 L	
30 J		30 S		30 M		30 J		30 D		30 M	11	30 M		30 S		30 L		30 L		30 J		30 S	
31 D		31 D		31 J		31 V		31 L		31 J		31 J		31 L		31 M	DELIBERATION JURY	31 M		31 J		31 D	

Debut et fin d'année universitaire